**25ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(2-13 mai 2016)**

**Tadjikistan**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le vendredi 6 mai 2016 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer la délégation du Tadjikistan.

La France souhaiterait faire les recommandations suivantes au Tadjikistan :

* Respecter les libertés d’expression, de réunion et d’association, notamment en ne poursuivant pas les personnes sur l’unique motif de leur appartenance à un mouvement politique, et en mettant en œuvre les recommandations du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression suite à sa visite ;
* Respecter la liberté des médias et veiller à la sécurité des journalistes ;
* Prendre toutes les mesures nécessaires afin de renforcer l’indépendance de la justice et le respect du droit à un procès équitable, y compris dans le cadre des procès en cours contre les dirigeants du Parti de la renaissance islamique du Tadjikistan (PRIT) ;
* Prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter efficacement contre la torture et les mauvais traitements, en particulier dans les lieux de détention, en créant notamment un mécanisme de prévention national indépendant, et en ratifiant le Protocole facultatif à la Convention contre la torture ;
* Abolir la peine de mort et ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;
* Prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les discriminations et violences faites aux femmes et accepter la procédure de plaintes individuelles relative au Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;
* Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées./.

Je vous remercie./.